



Collectif pour la démocratie partagée

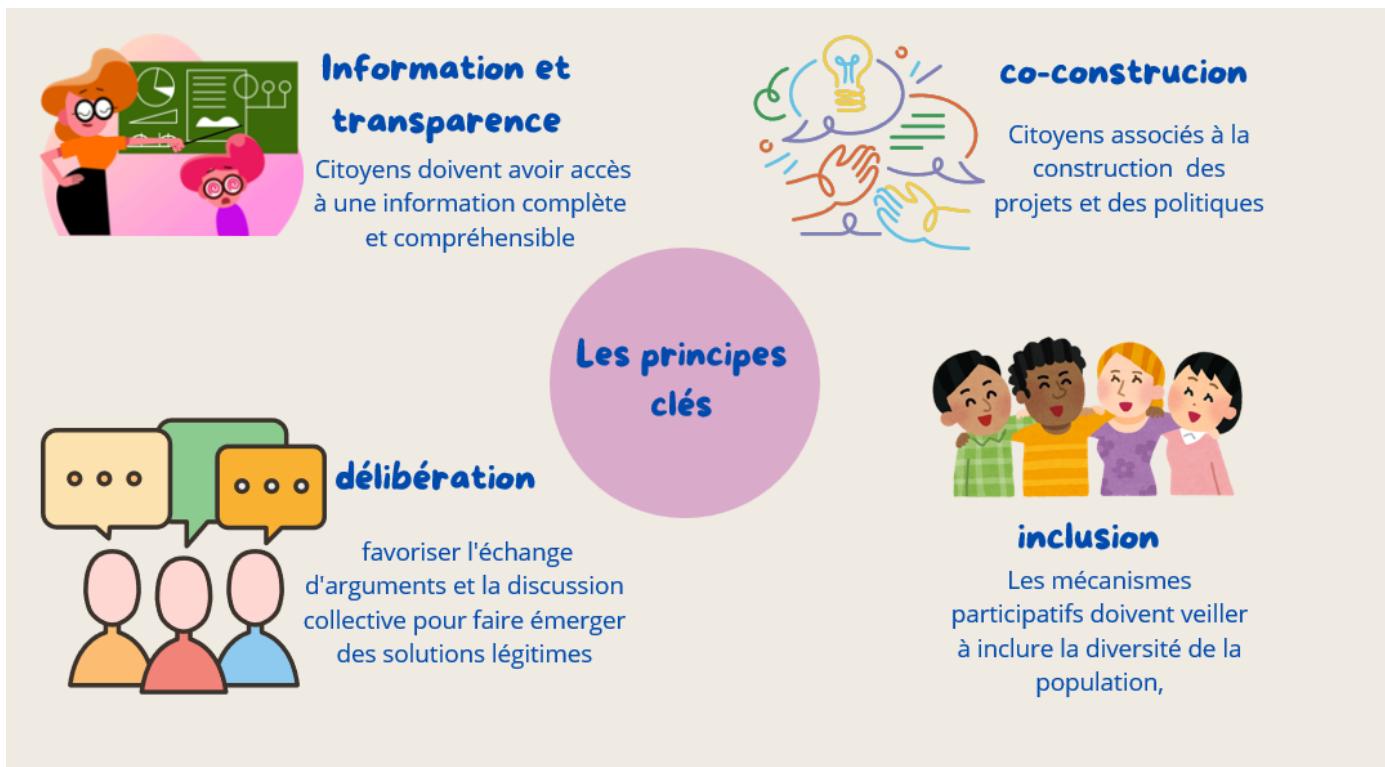
Compte rendu de la réunion du 26 août 2025



26 personnes étaient présentes, ce 26 août 2025 à 19 h 30, pour participer à la réunion relative au projet de démocratie participative qui pourrait s'initier dans la commune.

La réunion a commencé sur une rapide présentation de ce qu'est la démocratie participative : un ensemble de dispositifs et de procédures qui permettent aux citoyens de prendre part à l'élaboration des politiques publiques.

L'idée centrale est de ne plus considérer les Citoyens comme de simples électeurs, mais comme des acteurs à part entière de la vie de la cité, dotés d'une expertise d'usage et d'une légitimité à contribuer aux décisions qui les concernent.



les outils de la gouvernance partagée

pas un modèle unique mais se décline en une variété de pratiques et d'outils, souvent combinés :



Comités Thématiques et Commissions Extra-Municipales

Composés d'élus, d'habitants et de représentants d'associations, ils travaillent sur des sujets spécifiques (urbanisme, transition écologique, vie associative, etc.) et formulent des propositions.



Les Assemblées et Conseils Citoyens :

Souvent tirés au sort pour garantir la diversité des profils, ces organes peuvent être consultés sur des projets majeurs ou disposer d'un droit d'interpellation.



Le Budget Participatif

Une partie du budget d'investissement de la commune est allouée à des projets proposés et votés par les habitants.



Les Référents de Quartier

Des habitants volontaires font le lien entre leur voisinage et la municipalité.

Les décisions se prennent en conseil municipal, mais les projets ont été construits collectivement.

Puis une discussion s'est engagée sur les actions qui pourraient être menées dans la commune avec un tel modèle de gestion. Chaque participant a noté sur un « post-it » les actions, les dysfonctionnements, les améliorations qu'il souhaite pour Geneston. Puis les post it ont été regroupés par thème, 4 sous groupes se sont formés, et chacun d'eux a discuté de l'un des thèmes : Voirie-déplacements – Vie associative, commerces, culture – Gestion de la commune – Espaces verts, urbanisme.

Afin d'approfondir la réflexion, de fédérer autour de ce projet, nous avons décidé de constituer une association qui se dénomme : **Collectif pour la démocratie partagée** et dont l'objet est d'impulser une réflexion portant sur la démocratie participative. L'association est administrée de façon collégiale. Tous les membres du conseil d'administration sont sur le même pied d'égalité : chacun des membres est ainsi co-responsable de l'association.

Le conseil d'administration est composé de 7 co-présidents : Emmanuel Blanchard, Loren Bouchet, Mélody Guerchet, Valérie Hillion, Céline Jagot, Marie-Line Landais-Guerchet, Patrick Morin.

Il y a quelques formalités à remplir, comme la déclaration en préfecture, mais le conseil d'administration, prépare déjà la prochaine réunion « plénière ». Elle est prévue pour le **mercredi 24 septembre à 20 h 30**, la salle n'est pas encore fixée, mais elle devrait être connue bientôt..